

31 mai et 01 juin 2018

Université de Printemps

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes



AU PALACE DE MENTHON

74290 Menthon St-Bernard

Information : www.edara.fr m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

Possibilité de prolonger votre séjour le temps d'un week-end

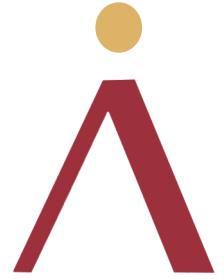
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actalians www.actalians.fr

1 journée = 7 heures validées - Déjeuner sur place



PROGRAMME

Droit de la famille,
des personnes
et de leur patrimoine



LA PRATIQUE DES LIQUIDATIONS

DU REGIME MATRIMONIAL DANS LE CADRE DU DIVORCE A L'AUNE DE LA REFORME DES OBLIGATIONS

09:30 / 17:00

Mme FERRE-ANDRE Sylvie

I- La pratique des liquidations dans les divorces contentieux

A- Les liquidations anticipées

B- les liquidations post-divorce

II- La pratique des liquidations dans le divorce sans juge

A- Bonne foi et Loyauté

B- Les vices du consentement : L'erreur, le dol et la violence

C- L'action interrogatoire

D- La divisibilité de la liquidation et de la convention

E- La prestation compensatoire contractuellement déterminée

III- Liquidation matrimoniale et responsabilité professionnelle :

A- La responsabilité notariale

B- La responsabilité de l'avocat

C- la responsabilité *in solidum*

Jeudi 31 mai 2018

JOURNÉE FAMILLE * : LA PRATIQUE DES LIQUIDATIONS DU RÉGIME MATRIMONIAL DANS LE CADRE DU DIVORCE À L'AUNE DE LA RÉFORME DES OBLIGATIONS
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Mme FERRE-ANDRE Sylvie

JOURNÉE DROIT DU NUMÉRIQUE * : RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES AU SEIN DES CABINETS - LES ENJEUX DE L'AVOCAT CONNECTÉ
Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Me ROCHE Thomas et Me CHABERT Alexis

JOURNÉE PROCÉDURE CIVILE : RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'APPEL ISSUE DU DÉCRET DU 06 MAI 2017 : TECHNICITÉ, CÉLÉRITÉ ET SÉVÉRITÉ
Vie professionnelle
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Me POYET Bertrand

JOURNÉE DÉONTOLOGIE ET HONORAIRES : RAPPEL DES RÈGLES APPLICABLE - FACTURATION ET DÉONTOLOGIE : PARADOXE OU SYNERGIE ?
« ou comment augmenter l'une sans entamer l'autre »
Déontologie
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Mme le Bâtonnier BLOISE Agnès et Mme le Bâtonnier LYONNAZ Patricia

Vendredi 01 juin 2018

JOURNÉE DROIT SOCIAL * : MACRON : ORDONNANCES ET DÉCRETS
Droit du travail
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00
Me MEYER Georges ET Me BACHELOT Luc

RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION * :
ACTUALITÉ, ÉVOLUTION, RÉVOLUTION
Droit immobilier
09:00 / 13:00
Me ROBICHON Jean

ACTUALITÉ DROIT DES SOCIÉTÉS * : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE EN DROIT DES SOCIÉTÉS, (associés dirigeants, pactes statutaires et extra-statutaires)
PREMIERS REGARDS SUR LE PROJET DE LOI PACTE 2018
Droit des sociétés
09:00 / 13:00
M. FAVARIO Thierry

« LA RÉFORME » DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS * : PRÉCISIONS ET MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LA LOI DE RATIFICATION À L'ORDONNANCE DU 10/02/2016
Droit commercial, des affaires et de la concurrence
14:00 / 18:00
M. CHENEDE François

DROIT PÉNAL * : LES NULLITÉS DE PROCÉDURE : COMMENT LES FAIRE VALOIR UTILEMENT ?
Droit pénal
14:00 / 18:00
Me SAINT-PIERRE François

Informations personnelles

6 heures de formation = 7 heures validées

journée repas compris 260 €

1/2 journée sans repas 160 €

- de 2 ans d'exercice : journée repas compris 160 € 1/2 journée sans repas 80 €

Nom : Prénom.....

Nom de votre cabinet :

Adresse :

Barreau de : Date de naissance* / / Date de prestation de serment

Téléphone : Mobile : Toque :

Email :

« enregistré sous le numéro 84691490869. cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».
Les formations signalées par un astérisque * sont validées au titre de la spécialisation
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actaliens www.actaliens.fr

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 15 jours
Inscription validée à réception du chèque - Places limitées
Pour toute information complémentaire, contactez Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 / m.charbon@edara.fr